

Déclaration de François Mitterrand sur la crise des euromissiles (16 novembre 1983)

Légende: Le 16 novembre 1983, le président de la République française, François Mitterrand, intervient dans le cadre de l'émission «l'heure de vérité» sur Antenne 2 sur la crise des euromissiles. Suite aux premiers déploiements en Grande-Bretagne de missiles de croisière, afin de rétablir l'équilibre des forces après l'installation à l'ouest de l'URSS de missiles soviétiques SS-20, François Mitterrand analyse le rapport de force entre les différentes puissances nucléaires et revient notamment sur la force de dissuasion française et l'absence de la France aux négociations de Genève sur la réduction des armements stratégiques.

Source: Déclaration du Président de la République dans le cadre de l'émission «l'heure de vérité» Antenne 2: 16 novembre 1983. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Secrétariat général du gouvernement. La politique étrangère de la France: Textes et Documents, Novembre-Décembre 1983. Paris: La Documentation française, 1984. pp. 67-72.

Copyright: (c) La Documentation française / Textes et documents

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_francois_mitterrand_sur_la_crise_des_euro
missiles_16_novembre_1983-fr-8c346771-ed5b-44bf-a36d-64b76ed18555.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_francois_mitterrand_sur_la_crise_des_euro_missiles_16_novembre_1983-fr-8c346771-ed5b-44bf-a36d-64b76ed18555.html)

Date de dernière mise à jour: 13/10/2016



16 NOVEMBRE 1983

Déclaration du Président de la République dans le cadre de l'émission «l'heure de vérité» Antenne 2

Bonsoir et bienvenue dans ce studio de l'Heure de Vérité où nous accueillons ce soir M. François Mitterrand.

Monsieur le Président, ceux qui nous regardent ce soir savent que cette 16^{ème} émission de l'Heure de Vérité ne sera pas comme les autres. C'est en effet la première fois qu'un Président de la République accepte de venir ainsi, dans l'exercice de sa fonction suprême, répondre aux questions que se posent les Français.

Philippe Harrouard est comme d'habitude à S.V.P.. Est-ce qu'on a déjà une première tendance sur les questions ?

Q – Monsieur le Président de la République, bonsoir. Depuis 19 heures, nous avons un nombre record d'appels et toutes les questions qui vous sont posées font le tour des grands problèmes de politique étrangère du moment. Mais il y a un thème qui domine incontestablement, c'est celui de la défense et un mot qui revient constamment, c'est le mot de guerre.

Les Français se demandent s'il y aura une troisième Guerre mondiale et certains se demandent également si votre intervention de ce soir, Monsieur le Président, ne vise pas à les préparer à l'éventualité d'une guerre en Europe. La question est très clairement posée, constamment.

Par ailleurs, les thèmes qui dominent dans les questions qui vous sont posées sont ceux du pacifisme et du Proche-Orient, en particulier du Liban.

Q – La guerre, Monsieur le Président, qui s'est rallumée hier à Beyrouth, les premiers missiles de croisière américains qui commencent à arriver en Grande-Bretagne, ces missiles seront-ils lancés un jour ? Une guerre nucléaire est-elle envisageable ? Une guerre qui nous toucherait chez nous, là où nous vivons, en Europe ?

Si je vous ai demandé de venir vous-même ce soir, Monsieur le Président, c'est parce que vous êtes le mieux placé pour parler de la guerre. Vous seul disposez des informations qui permettent de connaître les enjeux et les risques des choix militaires parce que vous êtes en rapport permanent avec les grands de ce monde, parce que vous êtes le Chef des Armées et parce que vous avez accès, par vos fonctions, aux dossiers les plus secrets.

Alain Duhamel qui est déjà à mes côtés, Marc Ullmann de RTL et Paris Match, ainsi qu'Albert du Roy d'Antenne 2 vont vous interroger pendant un quart d'heure chacun, en ayant constamment présent à l'esprit ce chiffre : 77 % des Français qui ont été consultés l'été dernier par sondage ont déclaré être mal ou très mal informés sur cette question des fusées américaines en Europe.

Alors, Alain Duhamel, c'est à vous pour un quart d'heure.

Q – M. le Président, justement essayons de clarifier si vous le voulez bien pour commencer cette question des Euromissiles et des rapports Est-Ouest.

La première question naturellement qui se pose c'est celle que se posent les téléspectateurs :

Il y a le blocage des négociations actuelles entre les Américains et les Soviétiques à Genève. Il y a les missiles soviétiques qui sont déjà implantés. Il y a les missiles américains qui commencent à l'être. Quels sont les risques de cette crise ? Jusqu'où cela peut-il aller ? Est-ce qu'il y a des risques de dérapage ?

Défense

R – Je voudrais répondre aussi à la présentation de M. de Virieu, mais juste un mot pour dire que j'ai parfaitement conscience de la fonction que j'exerce, en particulier ce soir, qui est celle d'expliquer aux Français des choses sérieuses.

Je suis, par la Constitution et par le vote des Français, le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, et je remplis la fonction de Chef des Armées.

J'ajoute que, puisque notre stratégie repose sur la dissuasion, sur la détention d'une force atomique capable d'interdire à quiconque de songer à nous attaquer, toute une série de questions se posent – vous venez de le faire – sur ce qu'est cette force. Et on risque de se perdre dans des explications techniques ou mécaniques.

Je vais vous dire tout de suite quelque chose de très clair : la pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'Etat, c'est moi ; tout dépend de sa détermination. Le reste, ce sont des matériaux inertes, enfin jusqu'à la décision qui doit consister précisément à faire que l'on ne s'en serve pas.

Missiles nucléaires

Alors, j'en viens maintenant à votre question : les missiles. Qu'est-ce que des missiles ? C'est une notion assez obscure. Je pense que beaucoup de Français ont vu le départ des satellites, le départ des astronautes, ils ont vu une formidable poussée à la base, la mise à feu, et une fusée partir dans l'espace.

Eh bien, c'est un peu cela, un missile. C'est un instrument de guerre qui fait lui-même sa mise à feu. Une fusée part. Cette fusée a une tête ou plusieurs têtes, c'est-à-dire qu'elle dispose de plusieurs moyens de réaliser plusieurs explosions. C'est ce qu'on appelle des charges nucléaires. Et cela va où ceux qui l'ont voulu ont choisi leur but.

Il existe diverses sortes de missiles ou d'armements nucléaires.

Il y a ce qu'on appelle les armements tactiques, mais

ne nous attardons pas. Cela ne va pas très loin, bien que ce soit meurtrier ; c'est un peu dépassé, bien qu'on s'en serve encore dans les plans d'état-major.

Il y a les missiles – que l'on dit de portée intermédiaire –. Par rapport au débat qui nous occupe actuellement, ce sont tout simplement des missiles, des fusées, qui ne traversent pas l'Atlantique.

La troisième catégorie, ce sont les missiles intercontinentaux, dits stratégiques.

Pour les spécialistes, je résume un peu, mais c'est ainsi plus facile à comprendre. Nous allons d'abord parler des missiles intermédiaires. C'est le cas des SS.20. Ce sera le cas ou ce serait le cas des Pershing II et des missiles de croisière américains qui seraient implantés en Europe.

Q – Alors, la première question : il y a une situation de tension en ce moment. Il y a le blocage des négociations qui existe sur ces missiles intermédiaires qu'on appelle euromissiles. Il y a le début, ces jours-ci, de l'implantation des missiles de croisière et bientôt des Pershing II. Et puis il y a les missiles soviétiques, les SS 20, qui sont déjà implantés.

La première question que les gens se posent aujourd'hui c'est : est-ce que cette tension risque de déboucher, dans les semaines qui viennent, sur une crise internationale majeure ou pas ? Et puis ensuite, si vous voulez bien, quand vous m'aurez répondu, on viendra aux questions qui se posent sur la négociation des euromissiles qui est très importante et ensuite à la force de frappe française.

R – On en viendra donc, car j'ai besoin de le savoir, à une explication des forces qui se trouvent face à face ?

Q – Absolument.

R – Et également, je pense, à la question essentielle pour la France : est-ce que l'armement français va entrer en compte dans la négociation ?

Q – Tout à fait.

Relations Est-Ouest – Risque de guerre

R – Sur la question principale que vous venez de me poser les risques de guerre, – question qui a été exprimée par M. Harrouard à l'instant, lequel nous transmettait l'opinion générale – je pense que l'opinion française a des raisons tout à fait fondées de s'inquiéter. Tout à fait fondées, parce qu'après tout, la crise des euromissiles est la crise la plus sérieuse que le monde ait connu depuis les crises de Cuba et de Berlin qui, comme vous le savez, ont présenté des moments forts, souvent dramatiques, de l'après-guerre dans laquelle nous sommes. Mais il ne faut pas perdre pour autant son sang-froid et l'opinion française doit garder le sien. Nous n'en sommes pas là. Les crises précédentes ont été maîtrisées. Celles-ci doivent l'être à leur tour. Seulement, il faut pour cela répondre à un certain nombre de conditions.

Au fond, vous savez, M. Duhamel, personne ne veut

la guerre, ni à l'Est, ni à l'Ouest. Mais la question qui est posée, c'est de savoir si la situation, qui s'aggrave de jour en jour, n'échappera pas à la décision des vrais responsables.

Ces conditions, je ne les énumérerai pas. Je dirai seulement que, pour moi, elles commencent par une condition fondamentale qui est l'équilibre des forces en présence, pour que la guerre n'éclate pas.

Equilibre des forces – Missiles nucléaires à moyenne portée

Q – Justement, cela m'amène à la deuxième question à laquelle j'avais pensé : votre position de fond sur cette question, c'est celle d'une réduction équilibrée des armements. Et la première question que les spécialistes ont à l'esprit, c'est : est-ce qu'il y a aujourd'hui, ou pas, équilibre des armements ? Et votre thèse, c'est, en ce qui concerne les missiles intermédiaires, comme vous l'avez expliqué tout à l'heure : pour l'instant, il y a équilibre. C'est un point qui est controversé. J'aimerais bien que vous expliquiez votre position sur cette question.

R – Ce sont ces missiles-là qui sont en question, c'est cela dont on discute essentiellement à Genève. C'est autour de ces missiles que, tantôt les Etats-Unis d'Amérique, tantôt l'Union Soviétique font des propositions dites de conciliation, de compromis – elles ne le sont jamais – ou bien s'adressent des... comment dirai-je, des invitations homériques, disant : « Essayez donc, et vous verrez ! » Jeu dangereux !

Ce que je demande, c'est l'équilibre entre les forces. L'équilibre stratégique des fusées qui traversent l'Atlantique, de la Russie vers l'Amérique, de l'Amérique vers la Russie est en gros réalisé pour la simple raison que l'un et l'autre pays ont le moyen de se détruire l'un l'autre.

Alors, pourquoi l'Union Soviétique a-t-elle décidé, à partir de 1977, d'installer en plus ce que l'on appelle des SS.20.

Une rapide description, si vous voulez bien, pour qu'on comprenne.

Les SS.20 sont des missiles – j'ai dit ce qu'était un missile tout à l'heure – ils vont loin – 4500 kilomètres et ont une certaine précision : 300 mètres.

Il y en a combien ? 360. Il y en a en Asie et en Europe, 243. Vers où iraient-ils puisqu'ils ne traversent pas l'Atlantique ? Vers l'Europe occidentale. Ils viennent en plus de l'équilibre stratégique qui, je le répète, existe déjà.

Alors, pourquoi est-ce que l'Union Soviétique recherche une supériorité – alors qu'elle l'a déjà dans le domaine des armes conventionnelles et classiques en Europe ? Veut-elle une supériorité régionale indiscutable ? Pourquoi veut-elle séparer, dans le réflexe de défense, les Etats-Unis d'Amérique de l'Europe occidentale ? Enfin, interrogeons les Soviétiques.

Mais, moi je dis : cela, c'est trop ! J'étais monté à la tribune de l'Assemblée nationale en 1980 quand j'étais membre de l'opposition pour dire « ni SS.20, ni Pershing II ».

J'ajoute que les 360 SS.20, pour l'Europe 243, sont à 3 têtes. Il faut donc multiplier par trois pour connaître la puissance de feu, c'est-à-dire le nombre de charges nucléaires.

Alors, naturellement en 1979, l'autre camp, les Etats-Unis d'Amérique et l'OTAN dans son commandement intégré – et la France n'y est pas, c'est donc une décision qui a été prise sans elle, hors d'elle, elle n'avait d'ailleurs pas à être consultée – a décidé d'installer à son tour, quatre ans plus tard, des missiles. Nous y sommes.

Q – *Les Perhing II, les missiles de croisière ?*

R – Parlons des missiles, les plus comparables aux SS.20. Les missiles de croisière, c'est quelque chose de très meurtrier mais qui est plus lent.

Q – *C'est un petit avion sans pilote.*

R – Il faut quinze minutes à des SS.20 pour parvenir à leur objectif, à 2000, 3000, 4000 kilomètres.

Q – *Et moins de 10 minutes aux Pershing II.*

R – Moins de 10 minutes aux Pershing II, je n'en ai pas encore parlé, tandis que, pour les missiles de croisière, il faut plusieurs heures. C'est un gros avion, ainsi que vous le disiez, difficile à atteindre parce qu'il vole bas, et difficilement perceptible par les appareils de détection mais c'est très différent. Donc, pour limiter la conversation, parlons des Perhing II et parlons des SS.20.

Alors c'est en 1979 que la décision d'implanter les Pershing II a été prise par l'OTAN. On a dit : on va essayer de négocier, mais on décide tout de suite qu'on le fera. Si la négociation réussit, on ne le fera pas. D'où la Conférence de Genève sur les euromissiles, c'est-à-dire sur les forces nucléaires dites intermédiaires. Depuis ce temps-là, la négociation n'aboutit pas.

Qu'est-ce que peut faire le Pershing II ?

Le Pershing II, cela va moins loin que le SS.20 : 1800 kilomètres. Les Pershing II installés en Allemagne ne pourraient pas atteindre Moscou ; ils ne pourraient pas atteindre plus du dixième des vecteurs – c'est-à-dire des supports d'armements nucléaires – soviétiques.

D'autre part, ils n'ont qu'une tête. Quand on dit qu'il y aura 108 Pershing – c'est le chiffre retenu par la décision dont je vous parlais tout à l'heure : 108 et 464 missiles de croisière – quand on dit qu'il y aura 108 Pershing II, cela veut dire 108 ; quand on dit 360 SS.20, cela veut dire 3 fois plus. Faites la multiplication... pour 243, cela doit faire 729.

Le Pershing II est plus rapide, vous l'avez dit tout à l'heure : moins de 10 minutes pour atteindre son objectif, mais l'objectif est moins lointain, sa charge est moins puissante, seulement il est plus précis et plus rapide. Les autres qualités, c'est le SS.20 qui les a.

Vous me disiez : «Pourquoi les Russes ont-ils engagé cette construction et ce déploiement de missiles ? Et je vous ai répondu.

Q – *Ils cherchent un avantage ?*

R – Je pense qu'ils cherchent un avantage en Europe, peut-être séparer l'Europe des Etats-Unis d'Amérique. C'est à la demande des Allemands que la décision de l'OTAN intégrée...

Q – *A la demande du Chancelier Schmidt.*

R – ... Du Chancelier Schmidt que «la double décision» a été prise : à la fois s'armer et négocier. Cette décision, qui s'applique à partir de 1983 en Angleterre pour les missiles de croisière, en Allemagne pour les Pershing II, un peu plus tard pour d'autres missiles de croisière, cette décision fait que les deux plus grandes puissances s'affrontent.

Force nucléaire française – Négociations de Genève (prise en compte des forces tierces)

Q – *Cela pose l'autre grande question, qui est le refus de la prise en compte, dans les négociations, de la force nucléaire française, britannique aussi, mais parlons d'abord de la force nucléaire française, évidemment.*

R – Nous ne sommes pas à Genève, on ne nous a pas invités, nous n'avons pas demandé à l'être.

Voyez la situation de ces deux pays, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique, comme cela, face à face, qui prendraient en compte l'armement d'un pays comme le nôtre, absent, disposeraient de son armement ! Et quel est cet armement ? C'est un point essentiel de notre conversation, et je demande qu'on s'y arrête un instant. La France n'a pas de force intermédiaire. A la limite – j'ai vu cela sur vos images juste avant que nous ne prenions la parole – il existe 18 fusées, celles du Plateau d'Albion et qui, partant du sol français, pourraient atteindre le sol de l'Union Soviétique. Nous ne sommes pas les adversaires de l'Union Soviétique, nous n'avons pas du tout l'intention d'envoyer quoi que ce soit en Union Soviétique. Mais enfin, pour la commodité du langage – et c'est en tout cas comme cela que les Soviétiques raisonnent – ces 18 là peuvent, en effet, aller d'un territoire à l'autre. Mais les autres, ce sont les sous-marins nucléaires.

Q – *Dont on a 5 exemplaires pour l'instant.*

R – On en a 5 pour l'instant et nous disposons de 80 charges, ce qui fait, avec les 18, un total de 98. Les Anglais en ont 64, mais sur des sous-marins. Je veux dire par là qu'ils peuvent circuler partout au-dessous de la surface de l'eau. Les sous-marins britanniques vont d'ailleurs connaître des développements qui permettront aux Anglais de tirer à 7000 kilomètres de distance. Ce sont des forces stratégiques qui correspondent exactement à la définition que les Russes et les Américains ont décidé entre eux. La conséquence de la prise en compte...

Q – *A titre comparatif, Monsieur le Président, combien les deux superpuissances ont-elles d'armes ?*

R – J'y venais à l'instant. La conséquence de cette demande soviétique, que j'ai repoussée, c'est que, si nos missiles sous-marins qui peuvent faire actuellement 3500 kilomètres, 4000 kilomètres, étaient pris en compte dans la discussion des forces intermédiaires – ce qu'elles ne sont pas – on assisterait à ce spectacle étrange que j'ai déjà noté : deux pays étrangers qui disposeraient de notre armement à nous, cet armement sous-marin, alors qu'eux ne discutent pas de leurs sous-marins dans cette négociation. Les sous-marins soviétiques et les sous-marins américains ne sont pas dans la discussion, puisqu'ils sont stratégiques comme les nôtres.

Résultat : nos 98 charges nucléaires seraient tout aussitôt absorbées par cette négociation particulière. En supposant qu'elles soient gelées, comme on dit, qu'est-ce qu'il resterait à la France ? Rien que son armée conventionnelle et différentes armes d'un tout autre ordre. Qu'est-ce qui resterait aux Etats-Unis d'Amérique ? Environ 9000 charges nucléaires ! Qu'est-ce qui resterait à l'Union Soviétique ? Environ 9000 charges nucléaires ! De telle sorte que la comparaison entre 9000 d'un côté, et 98 de l'autre, implique la réponse : avant de songer à demander à la France de renoncer à son autonomie de défense, à sa défense tout court – c'est le cœur de notre défense que cet armement, c'est la sécurité du pays – il faudrait tout de même que les deux grands partenaires songent à réduire considérablement leurs armes.

Q – *Alors, si vous permettez, je voudrais vous poser deux ou trois questions plus ponctuelles et très précises, concernant l'emploi de la force française, pour ensuite revenir à ce qui est susceptible de débloquenter la négociation et éventuellement à la position que la France prendrait dans la grande négociation, celle de Genève.*

En ce qui concerne – parce qu'il faut bien clarifier, pour ceux qui nous regardent – la force de frappe française, est-ce que cette force que vous venez de décrire, la force nucléaire, stratégique – nos 5 sous-marins, le Plateau d'Albion et nos avions – et son emploi théorique – espérons qu'il sera toujours théorique – est exclusivement réservée ou non à la défense du territoire national, ou est-ce qu'elle est susceptible d'emploi, par exemple, par solidarité avec des pays européens voisins ?

R – La définition, retenue depuis près de 25 ans, est simple. Elle doit être consacrée à la défense de notre territoire, à la survie du pays, à notre indépendance nationale, et, l'on y ajoute, à la défense des intérêts vitaux de la France. C'est-à-dire qu'il appartient au Président de la République d'apprécier si telle ou telle menace extérieure au territoire menace directement ce territoire.

Cette terminologie – vous pourriez dire qu'elle manque, dans sa dernière partie, de précision – est celle qui a été adoptée depuis toujours et dont on ne sort pas, parce que le Président de la République doit disposer d'une certaine mobilité et d'un certain jeu, d'une certaine liberté de décision.

Q – *Ce qui signifie une certitude, en ce qui concerne le territoire national, et un point d'interrogation en ce qui concerne une guerre en dehors des frontières.*

R – Cela ne peut être que défensif, que dis-je que dissuasif. Il faut qu'on sache que notre armement est capable de détruire un territoire qui serait aussi vaste que le nôtre. Nous n'avons pas l'intention de nous en servir pour attaquer qui que ce soit, nous serions fous ! Mais nous entendons préserver la France, et je suis sûr que les autres le comprennent, parce qu'ils sont aussi patriotes.

Equilibre des forces – Limitation des armements – FNI

Mais nous n'avons pas tout à fait fini la conversation précédente. Il faut que les téléspectateurs comprennent que, quand je dis que je veux l'équilibre, je veux l'équilibre au niveau le plus bas. Or, je vous ai dit : en 1977, décision soviétique ; en 1979, décision de l'OTAN et des Américains. Or, en 1979, M. Brejnev avait déclaré : «Discutons, car, maintenant, l'équilibre est réalisé». Alors, pourquoi ajouter ici ou là ? A l'époque, il y avait 63 SS.20 en Europe. Pourquoi en avoir ajouté ?

Q – *C'est-à-dire beaucoup moins que maintenant.*

R – De telle sorte qu'aujourd'hui, on peut dire que la seule puissance qui possède des forces nucléaires intermédiaires, qui ne traversent pas l'Atlantique et ne peuvent pas viser les Etats-Unis d'Amérique, c'est l'Union Soviétique. Les autres n'en ont pas. Alors je me refuse tout simplement au monopole, par un pays, d'une arme destructrice.

Q – *Alors, j'en arrive à la question suivante. Qui et qu'est-ce qu'on peut faire maintenant pour essayer de prévoir comment reprendre une négociation et essayer d'arriver à une stabilisation, à un équilibre, et ensuite peut-être à une réduction ? Qu'est-ce qu'il peut y avoir comme initiative imaginable et quel rôle la France peut-elle jouer ?*

R – Je me permets de vous rappeler, à ce moment de la négociation, que la France n'est pas à Genève.

Q – *Pour l'instant, absolument.*

R – Non, non, elle n'y est pas, elle n'a pas l'intention d'y aller.

Q – *Il y a une hypothèse – imaginable ou pas, vous allez le dire – qui serait, si la négociation actuelle entre les Américains et les Soviétiques échouait, que, dans une phase ultérieure, il y ait, par exemple, fusion de plusieurs négociations ?*

R – C'est autre chose. Je vais naturellement vous répondre, puisque je suis ici pour cela. Mais je tiens quand même à vous faire observer que la France, bien qu'elle ne soit pas partie au débat, s'y intéresse. C'est en Europe et la France a des alliés qui sont concernés...

Q – *Elle nous concerne tous.*

R – La France n'a pas à faire de propositions. Elle dit : «Négociez, au niveau le plus bas possible».

A l'heure actuelle, ils ont l'air de toujours discuter en ajoutant quelque chose. Non ! Il faut réduire. Jusqu'à quel point faut-il réduire ? Je l'ai dit devant le Parlement allemand et je l'ai répété dans d'autres circonstances : négociez les armements au niveau le plus bas possible pour votre sécurité, mais en préservant votre équilibre, car s'il n'y a plus équilibre entre l'un et l'autre, alors la guerre est à nos portes.

Voilà mon raisonnement – de l'extérieur puisque je ne suis pas à Genève et que je n'ai pas l'intention d'y aller – : préserver en toutes circonstances l'équilibre, il faut reconnaître que le jeu des plus grandes puissances a été, depuis quelques mois, de réduire leurs prétentions.

Il y a des propositions très récentes qui vont dans ce sens. Même les dernières propositions de M. Andropov aboutissent à un calcul qui exclut la prise en compte d'une partie de l'armement anglais et de l'armement français. C'est ce qui prouve qu'il a fait un geste...

Q – *Un pas.*

R – ... tout à fait réel. Cependant il appartient aux deux partenaires d'en décider. On n'en est pas encore à un accord possible.

Alors vous dites : une autre négociation, une autre conférence ? C'est-à-dire : est-ce qu'on pourrait réunir les forces tactiques, les forces dites intermédiaires – celles qui ne traversent pas l'Atlantique ; celles dont on parle depuis le début de notre conversation –, plus celles dont on n'a pas beaucoup parlé...

Q – *C'est-à-dire les inter-continentales.*

R – ... les 9000 soviétiques, les 9000 américaines, les 98 françaises, les 64 anglaises et, – je ne sais pas combien il y en a – les fusées chinoises. Il y a cinq pays dans le monde qui disposent d'un armement nucléaire. La France est un de ces cinq grands pays.

Alors c'est une hypothèse que j'ai envisagée lorsque je me suis adressé à l'Organisation des Nations Unies à la fin du mois de septembre : la France sera toujours partie prenante lorsqu'il s'agira de parler sérieusement de désarmement. Mais j'ai ajouté : il faut parler de choses qui seraient comparables. Les seuls chiffres, que j'ai déjà cités deux fois, 9000 et 98, prouvent qu'avant de parler de nos 18 fusées, il faut que les deux plus grandes puissances réduisent considérablement leurs 9000, alors qu'elles ont tendance à continuer 9000, 10.000, 11.000, 12.000... où est-ce que cela s'arrêtera.

Déjà les Chinois ont répondu : quand ils en seront à 50 % de réduction, on pourra parler. Soit ! Je ne dirai pas la même chose ; mais j'ai posé d'autres conditions. J'ai dit qu'il faut que l'on réduise le niveau des armes classiques, infanterie, artillerie, aviation. Là-dessus, la supériorité soviétique est considérable.

Il faut aussi interdire par accord mutuel les armes biologiques, les armes chimiques. Il faut aussi en finir avec la recherche d'armes anti-sous-marines, d'armes anti-missiles, d'armes anti-satellites.

Voilà les conditions que j'ai posées. Elles seront difficiles, je le reconnais. Il faut que ces conditions soient retenues avant que la France puisse songer à s'engager dans cette négociation.

Q – *M. le Président, vous allez changer d'interlocuteur pour un autre quart d'heure, et pendant que Marc Ullmann vient s'installer, je voudrais vous poser une question. En vous entendant parler de crise la plus grave depuis Cuba et Berlin, je me demandais si tous les chefs d'État ne sont pas tentés un jour ou l'autre de dramatiser un peu la situation extérieure pour créer le réflexe national, pour rassembler autour d'eux leur population, pour faire taire les dissensions, ou les mécontentements. Est-ce que finalement la dramatisation n'est pas un moyen de gouverner ?*

R – Je pense, M. de Virieu, que vous n'avez pas de moi cette idée. Vous pensez que je pourrais m'adresser à tous les Français, jouer sur leurs nerfs et spéculer sur leurs craintes ?

J'ai déjà dit tout à l'heure que si la situation était sérieuse, la plus sérieuse, je pense, après Cuba en 1962 –, et Berlin en 1948 –, ces deux situations avaient été maîtrisées. On doit pouvoir maîtriser celle-là. Si la Conférence de Genève n'aboutit pas dans les jours qui viennent à un accord – et vraiment il serait très imprudent d'y songer – il n'empêche que l'on doit chercher à retrouver une capacité de dialogue. C'est là que la France peut jouer un rôle déterminant car elle a dit clairement aux uns et aux autres : voilà ce que je ne veux pas. Mais elle est capable de dire aussi : voilà ce que je veux, étant entendu que ce que elle veut d'abord, c'est que la négociation puisse reprendre, que le dialogue ait lieu, bref qu'on ouvre aussi les portes de la paix.

Et à cela je crois, du plus profond de moi, à la condition d'être ferme et que nul ne puisse spéculer sur la faiblesse de l'un ou de l'autre.

Q – *Monsieur le Président, je voulais vous interroger sur les autres points chauds de la planète, mais néanmoins, le point de cette conversation où nous sommes arrivés m'incite à vous poser une dernière question sur ce sujet. Puisque vous dites que le temps presse, les dés roulent, la négociation pratiquement doit aboutir d'un jour à l'autre ou non, et comme les Soviétiques ont annoncé qu'en cas d'installation des fusées Pershing en Europe, eux-mêmes redoubleraient la dose, ma question est la suivante : de combien de temps croyez-vous qu'on dispose encore pour relancer cette négociation ? Est-ce l'arrivée des Pershing, est-ce leur mise en place ? Est-ce le moment où ils seront opérationnels ? Bref, quel est le temps qui nous reste avant que les dés ne roulent ?*

R – Je ne peux pas le savoir. Je pense que les responsables des deux plus grands pays sont assez sages – parce qu'ils ne veulent pas la guerre – pour utiliser toutes les chances. Peut-être aussi pour voir l'autre céder d'abord, et il faudra bien que chacun cède un peu.

Je ne sais donc pas si ce sera dès la première installation. Je n'ai pas le sentiment que cela se produise, au moment où s'installent les premiers missiles de croisière en Grande-Bretagne.

Je pense cependant que l'Union Soviétique tiendra parole. C'est un grand pays, qui a une grande présence dans le monde, vous le savez, et dont le prestige doit être respecté. Il tiendra parole, c'est-à-dire qu'à partir d'un certain moment, qui pourrait être l'installation

réelle de la première fusée Pershing en Allemagne, je pense que l'Union Soviétique quittera la Conférence de Genève, comme cela a été dit par M. Andropov.

Mais je ne pense pas, je ne veux pas penser – la France usera de tous ses moyens pour que cela ne soit pas possible – que la rupture soit durable parce que les uns et les autres ont besoin d'une négociation.

Après tout, l'Union Soviétique n'a pas tellement besoin d'avoir beaucoup de SS.20 supplémentaires. Elle regorge d'armes, et tous les objectifs européens peuvent déjà être atteints par elle à l'exception des pays qui disposent d'une force de dissuasion.

Et puis je crois que les dirigeants soviétiques sont des gens qui ont d'abord, naturellement, le sens des intérêts de leur peuple. C'est un peuple qui a eu 20 millions de morts à la dernière guerre et ils ont besoin d'une restauration, si on peut employer ce terme, de leur économie.

Je crois vraiment qu'un pays comme la France pourra être utile dans cette phase. Il a dit ce qu'il avait à dire au moment du plus grand danger : le refus des solutions fausses, de compromis, qui impliquaient mon pays d'une façon inadmissible.

Mais nous ne sommes les adversaires de personne, et je compte bien intervenir de la façon la plus utile qui soit et selon mes conceptions au moment où cela me paraîtra nécessaire.

Q – Monsieur le Président, vous parlez donc de l'équilibre nécessaire en Europe. Mais qu'est-ce que vous craignez au juste ? L'expansionnisme soviétique sur l'Europe ou un feu aux poudres qui serait mis par des étincelles survenant ailleurs, par exemple au Moyen-Orient ?

R – L'axe de tout le débat, c'est quand même les euro-missiles.

Je n'accuse pas du tout l'Union Soviétique de vouloir se lancer dans une guerre – je l'ai déjà plusieurs fois répété – mais de se placer dans une situation de force qui fasse qu'en somme, par l'exercice de la menace, elle obtienne les résultats que l'on obtient d'ordinaire d'une guerre gagnée.

Il y a donc un aspect psychologique très important dans cette affaire : rester en Europe, et de loin, les plus forts, sans que les Américains interviennent ; rechercher ce qu'on appelle le découplage – encore un de ces mots compliqués à comprendre –, c'est-à-dire la séparation des intérêts de l'Europe occidentale et des intérêts américains. A partir du moment où il n'y aurait plus qu'un dialogue entre l'Union Soviétique et les Européens occidentaux, il ne resterait que la France et l'Angleterre, avec leurs 98 et leurs 64 missiles. Pourraient-elles être considérées comme chargées de garder l'Europe tout entière ? Soyons raisonnables !

Et puis il y a, à côté, tous les autres « points chauds », qui s'allument un peu partout et sont entretenus ici et là en attendant que la grande discussion de Genève finisse par apporter un résultat, et quelquefois apparaissent indépendamment de cette situation. Chacune des deux plus grandes puissances fait ce qu'il faut pour que les choses durent, afin que l'on revienne à l'épreuve de force diplomatique qui se déroule à Genève dans les meilleures conditions, jugées par l'un et par l'autre dans le sens de leur intérêt.

Liban

Q – Prenons la situation au Liban, par exemple. Qu'est-ce que vous craignez le plus ? Que la France soit entraînée dans une intervention que déclencheraient les Américains et les Israéliens ou craignez-vous, au contraire, que les soldats français se retrouvent tout seuls en cas de départ des Américains ?

R – Je ne pense pas que la question puisse se poser dans ces termes. Vous savez que la France y est allée à la demande du gouvernement libanais. Il a fait appel à plusieurs pays, en particulier à la France, et la France est arrivée tout de suite. Et à quoi a servi le contingent français ? A sauver la vie de centaines et de centaines de Palestiniens qui se trouvaient écrasés sous les bombardements de Beyrouth Ouest, et que nous avons sinon rapatriés, du moins dirigés vers un autre pays arabe, en l'occurrence, pour l'essentiel, la Tunisie.

Nos soldats ont donc déjà servi, non pas la cause de ces combattants – ce n'était pas du tout la nôtre – mais, avec l'accord du gouvernement, de force d'interposition. On a empêché qu'on se déchire, qu'on tue davantage, c'est une grande cause. Notre mission remplit, on est parti et, là-dessus, se sont déroulés les massacres de Sabra et de Chatila. On nous a demandé de revenir, et c'était compréhensible. Nous sommes revenus le 19 septembre 1982 et c'est depuis cette époque que nous avons, avec les Américains d'une part, les Italiens d'autre part, et d'une certaine façon les Anglais, constitué une force dite multinationale où sont représentés ces quatre pays, étant entendu que chacune des forces obéit au seul commandement de son pays.

Q – Et deux de ces forces, les américaines et les françaises, ont été attaquées récemment.

R – On le sait bien.

Q – Est-ce que vous envisagez des repréailles ou est-ce que vous n'en envisagez pas ?

R – Ce que vous voulez dire d'abord, puisque c'est contenu dans votre question, c'est : puisque les choses ont changé, est-ce que nos forces continuent d'avoir une mission là-bas ?

Q – Oui.

R – Leur mission, telle qu'elle est estimée par le gouvernement libanais légitime, reconnu par tous, par la France naturellement et par la plupart des Libanais, qui l'ont exprimé récemment après le drame de cet immeuble effondré où 58 des nôtres sont morts, c'est de dire que la France a une tradition historique, un devoir à l'égard d'un peuple, d'une culture. Le Liban et la France, c'est une vieille et grande histoire. Je suis porteur de plus qu'une tradition, d'intérêts légitimes, de grands intérêts.

Je ne peux pas signer – je m'y refuserai – la disparition de la France de la surface du globe, en dehors de son pré carré.

Cette intervention est possible dès lors qu'elle est justifiée à la fois sur le plan humanitaire et sur le plan